

**Compte-rendu sommaire de la séance publique du conseil communal
en date du lundi, 9 décembre 2019**

Présents: M. Mathay, bourgmestre ; MM. Gilson et Keilen, échevins ; MM. Flora, Maes, Siebenaller et Treff, conseillers ; M. Mergen, secrétaire.

Excusé(s) : Mmes Antinori et Schmitz

(sauf indication contraire, les décisions ont été prises à l'unanimité des voix)

M. J-P Mathay, bourgmestre, souhaite la bienvenue aux membres du conseil communal ainsi qu'aux citoyens présents. La séance publique est ouverte à 15.30 heures. Un point supplémentaire à l'ordre du jour fut accepté par le conseil communal.

**Ordre du jour – point 1 –
Approbation d'un acte notarié conclu avec Madame Marie-Jeanne NICKTS**

L'acte notarié n° 5185 du 6 décembre 2019, conclu entre Madame Marie-Jeanne NICKTS et le collègue des bourgmestre et échevins, est approuvé par le conseil communal avec 6 voix pour et 1 abstention (Marc Siebenaller). Le prix de vente s'élève à 235.000.- € pour l'immeuble sis à Dahl, Duerfstrooss 25 (n° cad. 69/2274).

L'immeuble est acquis par la commune de Goesdorf dans la perspective de la réalisation de logements à loyer ou à coût modérés sur base de la législation en matière d'aide au logement et/ou dans l'extension du complexe scolaire à Dahl.

**Ordre du jour – point 2 –
Projet de renouvellement du caisson du cours d'eau « Boukelsbaach » auprès de la station d'épuration à Bockholtz**

Le projet de renouvellement du caisson du cours d'eau « Boukelsbaach » auprès de la station d'épuration à Bockholtz est approuvé à l'unanimité des voix par le conseil communal (coûts estimatifs : 23.000.- € TTC). Le crédit nécessaire sera inscrit au budget de l'exercice 2020 (participation financière étatique : 75% - Fonds de gestion de l'eau).

**Ordre du jour – point 3 –
Demandes de subside**

Demande de subside « Vältesfrënn Boukels » : 400.- € (accord unanime)

Amicale Sapeurs-Pompiers : décision ajournée (unanimité).

**Ordre du jour – point 4 –
Titres de recette**

Plusieurs titres de recette datant de l'année 2019 ont trouvé l'accord du conseil communal et sont signés séance tenante.

**Ordre du jour – point supplémentaire 5 –
Contrat de bail – Claire Weimerskirch**

Le contrat de bail du 9 décembre 2019 conclu entre Madame Claire WEIMERSKIRCH et le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Goesdorf est approuvé à l'unanimité des voix par le conseil communal. Le contrat de bail prendra cours le 1^{er} janvier 2020 (loyer mensuel – 800.- €). La commune de Goesdorf donne à bail à l'intéressée un appartement sis à Goesdorf, op der Driicht, 3B (n° cad. 304/2784).

Remarques générales :

Le présent compte-rendu indique essentiellement les décisions formelles prises par le conseil communal en la séance respective et permet d'avoir quelques aperçus sur les discussions menées sur un sujet déterminé de l'ordre du jour.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité du conseil communal font foi.

Le Collège des bourgmestre et échevins :

Jean-Paul MATHAY, bourgmestre

Claude GILSON et Marc KEILEN, échevins